

## VI CONSTATATIONS DU COMITÉ

## TENDANCES RÉCENTES

Pour situer les changements survenus au cours des dernières années dans la tableau d'ensemble du crédit au consommateur, nous avons mis en regard les chiffres fournis par la Banque du Canada pour les années 1953 et 1963. Pendant cette décennie, comme l'indique le tableau 4, tous les éléments du crédit au consommateur ont augmenté mais le taux de croissance varie considérablement. Le changement le plus frappant est attribuable au fait que les banques à charte se sont engagées profondément dans le commerce des petits prêts. Les banques ont désormais délogé les marchands détaillants à titre d'élément le plus important. Les compagnies de finance par versements et les compagnies d'assurance-vie sont comparativement moins actives dans le prêt au consommateur qu'elles ne l'étaient il y a dix ans et les raisons en sont discutées ailleurs. La croissance des compagnies de prêt au consommateur est phénoménale. Les syndicats de crédit et les caisses populaires ont, en somme, doublé leur part du commerce du crédit, mais continuent de représenter un faible pourcentage (12 p. 100) de l'ensemble.

TABLEAU 4

CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION DU CRÉDIT AU CONSOMMATEUR  
EN VIGUEUR À LA FIN DE L'ANNÉE 1953 ET 1963

Concédants de crédit	1953		1963		Augmentation en dix ans	
	En millions de dollars	Pourcentage de la distribution	En millions de dollars	Pourcentage de la distribution	En millions de dollars	Pourcentage d'augmentation
Détaillants.....	624	31.5	1,141	21.6	517	82.9
Compagnies de finance par versement.....	516	26.0	873	16.5	357	69.2
Banques à charte.....	308	15.6	1,432	27.1	1,124	364.9
Compagnies d'assurance-vie....	225	11.4	385	7.3	160	71.1
Compagnies de prêts au consommateur.....	176	8.9	808	15.3	632	359.1
Syndicats de crédit et caisses populaires.....	129	6.5	640	12.1	511	396.1
Banques d'épargne du Québec..	3	0.2	14	0.3	11	366.6
Tous concédants de crédit.....	1,981	100.1	5,293	100.2	3,312	167.2

SOURCE: Mémoire de la Banque du Canada. Compte rendu, p. 112.

Les marchands détaillants ont perdu la première place malgré une croissance énorme des ventes à crédit par les magasins à rayon. Ce qui s'est produit, c'est que le poids du crédit au détail s'est déplacé. En même temps qu'un grand nombre de détaillants ressentait la concurrence de toutes les autres catégories de crédit, les grands magasins à rayon, en adoptant une comptabilité difficile à adapter aux entreprises plus petites, ont augmenté leur part du crédit dans le secteur des détaillants. (Voir le Tableau 5).